



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 25 novembre 2025 à 13 h 35 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Bada Bah, coordonnateur de projets, Bureau du développement économique, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Richard Kouamé, directeur, Finances, Donald Lapointe, directeur adjoint, intérimaire, Ressources humaines, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Zachary Mathurin, conseiller exécutif, Direction générale, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Zahir Ouali, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CAUP20251125-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 25 novembre 2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

25.10 Projet numéro 145580 - Nomination du président du conseil et du vice-président du conseil

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette propose de débiter la séance avec l'item 25.10 afin de nommer le président du conseil, soit monsieur le conseiller Vincent Roy.

Monsieur le conseiller Vincent Roy prend la parole suivant sa nomination et partage certaines réflexions sur le rôle qu'il jouera au sein du conseil municipal.

3.3 Projet numéro 145259 - Dérogation mineure - Construire une habitation multifamiliale comportant huit logements - 2, rue Côté - District électoral de Deschênes - Caroline Murray

Madame la conseillère Caroline Murray demande le retrait de cet item. Aucun vote n'est demandé sur la demande de retrait.

L'item est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

4.2 Projet numéro 145269 - PPCMOI - Construire un bâtiment comportant 307 logements - 720, boulevard Saint-Joseph - District électoral du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Isabelle Cousineau

Madame la conseillère Isabelle Cousineau souligne avoir reçu quelques préoccupations des citoyens quant à ce dossier. Elle souhaite inscrire sa dissidence quant à cet item.

5.1 Projet numéro 145329 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 300-47-2025 modifiant le Règlement numéro 300-2006 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la ville de Gatineau dans le but d'augmenter le montant de l'amende prévue à l'article 105.2

Madame la conseillère Chloé Bourgeois se questionne sur l'analyse effectuée quant à ce projet de règlement, notamment quant aux amendes prévues.

On mentionne que ce projet de règlement sera déposé lors de la séance du conseil municipal de ce soir.

Monsieur Simon Comtois ajoute qu'il reviendra avec des éléments de réponse d'ici la fin de la journée relativement aux questionnements soulevés par madame Bourgeois.

Monsieur le conseiller Marc Carrière souligne qu'il est important d'intervenir sur cet avis de motion. Il veut comprendre ce que la Ville prévoit financer avec ces revenus supplémentaires. Il croit qu'il serait pertinent de clarifier qui est responsable de cette infraction. Selon lui, il risque d'y avoir des gens qui vont contester les amendes qui seront émises.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette comprend qu'il a plusieurs questions sur le fond des choses. Afin de répondre à ces questionnements, il serait pertinent de questionner l'administration lors des caucus de secteur afin d'obtenir plus de précisions.

6.1 Projet numéro 145085 - Règlement de concordance numéro 532-58-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 532-2020 dans le but de modifier les limites de zones, les normes d'implantation, de traitement architectural et de stationnement selon le plan particulier d'urbanisme du Vieux-Aylmer

Monsieur le conseiller Vincent Roy mentionne être satisfait des démarches effectuées jusqu'à maintenant dans le dossier du PPU du Vieux-Aylmer.

6.3 Projet numéro 145221 --> CES - Règlement numéro 965-2-2025 modifiant le Règlement numéro 965-2024 décrétant l'imposition et le prélèvement d'une taxe sur les parcs et les terrains de stationnements pour l'année 2025 afin d'ajouter une exemption

Monsieur le conseiller Marc Carrière intervient à l'effet qu'il n'est pas en désaccord avec ce règlement. Toutefois, il croit que l'adoption de cette modification réglementaire permet d'ouvrir une porte quant à son application. Il se questionne sur le processus de mise en œuvre de ce règlement.

Monsieur le conseiller Steve Moran explique qu'il y a eu une consultation avec le comité aviseur à la suite de l'adoption du budget 2025 afin de savoir si des ajustements étaient nécessaires. Dans le PFLT, il était recommandé de taxer les aires de stationnements commerciaux. Cette recommandation a été retardée initialement en raison de la pandémie. La question est revenue plus tard et elle faisait partie du budget 2024. La première taxe a été faite au centre-ville avec une année d'étude afin de l'étendre au reste de la Ville.

Monsieur Carrière réplique que ce sont les OBNL qui sont propriétaires qui bénéficient uniquement de cette mesure. Les OBNL qui sont locataires n'en bénéficieront pas au même niveau. Il s'engage à proposer les modifications en ce sens lors d'une séance subséquente.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras comprend l'historique, il a toutefois la crainte quant à la création de deux classes d'OBNL.

En réponse, monsieur Moran précise que ce n'est pas ce règlement qui crée cette distorsion étant donné que le règlement s'opère uniquement pour les propriétaires fonciers. Il mentionne également que les OBNL peuvent faire une demande d'exemption de taxes auprès de la municipalité et de la CMQ.

Monsieur Jutras cite les articles de loi pertinents et souligne que malgré tout, les OBNL locataires vont se faire refiler les taxes foncières via le bail en vigueur.

Monsieur Carrière est d'avis qu'en vertu des informations fournies par monsieur Moran une réflexion plus grande sera nécessaire.

6.4 Projet numéro 145224 --> CES - Règlement numéro 991-2025 concernant l'installation et l'entretien de compteurs d'eau et abrogeant le règlement numéro 252-2007

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le retrait de cet item considérant que ce projet dépend d'éléments budgétaires qui seront traités lors des discussions sur le budget 2026.

Aucun vote n'est demandé sur ce retrait, l'item est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil de ce soir.

7.1 Projet numéro 145563 --> CES - Signature d'une convention avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'élaboration d'un Plan d'adaptation du territoire face aux inondations

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent précise que cette résolution permet de signer l'entente avec le MAMH afin d'avancer avec le Plan d'adaptation du territoire face aux inondations.

10.1 Projet numéro 145427 --> CES - Approbation de la convention d'aide financière entre la Ville de Gatineau et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023-2033 du gouvernement du Québec

Monsieur le conseiller Marc Carrière se questionne à savoir si la convention s'applique aux surverses et si les subventions permettront de régler cet enjeu.

Monsieur Simon Comtois indique que bien les projets en infrastructures reliés aux surverses ne font pas partie de ce programme, il existe toutefois d'autres subventions possibles.

19.1 Projet numéro 144647 --> CES - Art public commémoratif pour le secteur de Hull au parc Larocque

Madame la conseillère Isabelle N. Miron mentionne que normalement cette œuvre aurait été présentée dans le cadre d'un comité plénier. C'est la cinquième œuvre prévue au programme d'œuvre d'art commémorative dans les lieux publics. Ce programme était une idée de son cru lorsqu'il était possible de déposer des demandes budgétaires à titre d'élus. Ces œuvres permettent de raconter notre histoire locale.

23.1 Projet numéro 145228 - Approbation du Règlement numéro 174.2 de la Société de transport de l'Outaouais autorisant plusieurs emprunts totalisant 169 500 000 \$ pour la réalisation partielle du dossier de planification du projet de tramway vers l'ouest de la ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Marc Carrière souhaite savoir si ce montant a été budgété par la STO.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc précise que le règlement a été adopté par le conseil d'administration de la STO. Le montant de ces frais est financé à même un programme du gouvernement du Québec.

25.2 Projet numéro 145572 - Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme

25.3 Projet numéro 145573 - Nomination des membres du Comité consultatif agricole

25.4 Projet numéro 145574 - Nomination des membres du Conseil local du patrimoine

25.5 Projet numéro 145575 - Nomination des membres du Comité sur les demandes de démolition

- 25.6** **Projet numéro 145576** - Nomination des membres de divers comités et diverses commissions
- 25.7** **Projet numéro 145577** - Nomination des membres - Divers comités et organismes extérieurs
- 25.8** **Projet numéro 145578** - Nomination des administrateurs - Société de transport de l'Outaouais
- 25.9** **Projet numéro 145579** - Nomination d'un maire suppléant
- 25.10** **Projet numéro 145580** - Nomination du président du conseil et du vice-président du conseil
- 25.11** **Projet numéro 145305** - Désignation de représentants de la Ville - Signature de divers contrats
- 25.12** **Projet numéro 145306 --> CES** - Désignation de représentants de la Ville - Signature de mainlevée, quittance et radiation

Pour les items 25.2 à 25.12, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette fait l'annonce de toutes les nominations des élus aux différents comités et commissions.

- 25.6** **Projet numéro 145576** - Nomination des membres de divers comités et diverses commissions

Monsieur le conseiller Michael Korhonen se questionne sur la composition de la Commission de développement économique puisqu'il y a maintenant que deux postes de membres élus et que l'on considérerait ajouter un poste de jeune entrepreneur.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette mentionne que c'est un retour à l'ancienne composition de la commission avec deux membres seulement. Il reviendrait à la présidence de la commission d'intégrer de nouveaux changements.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent souligne que la jeunesse est très importante tout comme l'immigration. Elle mentionne qu'elle souhaite ajouter quelques sièges supplémentaires au sein de la Commission de développement économique.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras mentionne qu'il travaillera sous le leadership de la présidente de la Commission de développement économique.

- 25.7** **Projet numéro 145577** - Nomination des membres - Divers comités et organismes extérieurs

Monsieur le conseiller Marc Carrière souligne qu'il y a deux visions qui s'affrontent au sein du conseil municipal. Il semble important que le comité choc doive refléter cet équilibre. Il demande s'il serait possible de nommer un élu à titre de membre au comité choc.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette mentionne que le comité choc est très opérationnel. Si un membre du conseil municipal a un projet de logements particuliers dans son quartier, il sera invité à siéger sporadiquement au comité. Ce n'est pas un lieu de discussion politique.

Monsieur Carrière souhaite savoir s'il y a ouverture à modifier la composition du comité.

Madame la conseillère Caroline Murray précise qu'elle a siégé sur le comité choc lors de son précédent mandat et mentionne que c'est un lieu où les partenaires peuvent se parler et les élus sont présents pour entendre. Toutefois, il n'y a pas lieu de discuter d'orientations politiques.

Madame la mairesse est d'avis que sur le fond des choses, c'est un comité qui fonctionne bien dans sa composition actuelle et elle ne voit pas la nécessité d'apporter des modifications à l'heure actuelle.

31.2 Projet numéro 145425 --> CES - Demandes de la Corporation de l'aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande le retrait de cette résolution. Il n'est pas d'accord avec certaines demandes proposées et désire que les négociations puissent continuer.

Monsieur le conseiller Steve Moran souligne que c'est une recommandation du comité exécutif, il aimerait s'assurer que les autres membres du comité exécutif sont confortables avec ce retrait.

Monsieur le conseiller Michael Korhonen souligne l'importance de considérer ce retrait.

34.2 Projet numéro 145436 --> CES - Protocoles d'entente 2026 pour le soutien financier de la Ville de Gatineau aux associations commerciales

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent met en contexte les nouveaux collègues sur cette résolution. Le report a permis de faire un dernier tour de roue pour considérer les préoccupations des associations commerciales.

Dépôt de document

Madame la conseillère Chloé Bourgeois souhaite déposer les lettres de nomination du conseiller désigné pour Gatineau Ensemble.

Ces lettres seront ajoutées à titre de dépôt de documents à l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 39.